



# L'air du temps

## Éditorial

Olivier DUTEL  
Conseiller municipal

Jolie crue !

La fin de l'année dernière nous a permis de voir une crue exceptionnelle. Le redoux de pluie sur neige est le phénomène classique de fortes crues. Sur la commune, il y a eu aussi des incidents mais heureusement sans gravité. Le village de Rencurel a ceci de spécifique qu'il correspond à un bassin versant dont on ne connaît pas du tout le trajet des eaux souterraines. Certains scientifiques pensent que la plupart de l'eau passe sous la Bourne et sort au niveau du siphon d'Arbois, en rive gauche de la Bourne, globalement un peu en retrait du tunnel du même nom. En tout cas, il est clair que nos eaux de surface (Doulouche & co) ne représentent même pas la moitié de l'ensemble des précipitations qui tombent sur Rencurel !

## Sommaire

### C'était le mois dernier **2**

- Les décisions du conseil
- Club nordique
- Ski alpin
- Intempéries du 29 décembre

### Le point sur... **4**

- Élections en 2022
- La P'tite pause
- Fraude aux cartes grises
- Nouvelle charte du PNRV
- Mission locale

### Culture **6**

### À venir **7**

### En bref **8**

## Centre de vaccination permanent

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et la ville de Saint-Marcellin se sont associés avec les professionnels de santé du territoire pour ouvrir un Centre de vaccination intercommunal au **46 cours Vallier** à Saint-Marcellin (anciens locaux du laboratoire d'analyse médicale, à proximité de la pharmacie des Cèdres) depuis le 4 janvier 2022. L'inscription préalable est obligatoire. La prise de rendez-vous directement sur la plateforme [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr).



Le centre est ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 13h, et mercredi de 13h15 à 18h (pour les 12-30 ans uniquement). Merci de stationner de préférence à proximité du centre de vaccination, notamment le long du cours Vallier ou sur les grands parkings les plus proches. Pour aider les personnes qui rencontreraient des difficultés à s'inscrire, un numéro d'assistance a été mis en place (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h15 à 16h45 et le mercredi de 9h à 12h) : 04 76 38 53 32

n°210  
février 2022

**Bulletin mensuel de Rencurel**  
ISSN 2803 – 9092  
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL  
Téléphone : 07 84 38 89 73  
@ : [contact.rencurel@orange.fr](mailto:contact.rencurel@orange.fr)  
Dépôt légal : février 2022  
Directeur de publication : Rémy Bortolato  
Coordination, maquette & mise en page : Commission communication  
Tirage en 200 exemplaires sur papier recyclé :   
Publipassion  
25, rue du Faubourg Vinay  
38160 SAINT-MARCELLIN  
Ont contribué à ce numéro : Nicole Bouet, Martine Locatelli, Anne Lefèvre, Clélia Dougère, Christine Bello Glénat, Damien Blaise



Comme d'habitude, vous pouvez retrouver l'intégralité du compte-rendu sur le site internet de la commune : [www.rencurel-vercors.fr](http://www.rencurel-vercors.fr)

- **Budget de la chaufferie** – Il y a lieu, afin d'équilibrer le budget de la chaufferie, de verser une subvention en provenance du budget de la commune de 14 000 €, ce qui a été voté à l'unanimité des conseillers présents et des représentés.
- **Budget de la commune** – Les décisions modificatives sur le budget de la commune suivantes ont été votées :
  - Compte 673 : + 10 000 €
  - Compte 6453 : +235 €
  - Compte 60611 : - 1 000 €
  - Compte 657363 : + 14 000 €
  - Compte 739223 : + 36 €
  - Compte 7022 : + 18 071 €
  - Compte 7023 : + 700 €
  - Compte 742 : + 4 500 €
  - Compte 165 Dépenses : + 600 €
  - Compte 165 Recettes : + 600 €
- Engagement de dépenses avant le budget 2022 - l'article L1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »  
Mme le maire a donc proposé les inscriptions suivantes concernant le budget de la commune :

Chapitre	Budget 2021	1/4 des crédits
20 immobilisations incorporelles	21 772,00 €	5 443,00 €
21 immobilisations corporelles	89 449,00 €	22 362,50 €
23 immobilisations en cours	100 943,00 €	25 235,75 €

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, a accepté ces propositions.

- **Convention d'affermage** – Proposition d'affermage avec le ski club de Rencurel : la commune de Rencurel concède à l'association ski club de Rencurel l'exploitation des remontées mécaniques, propriété communale. Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, autorise Mme le maire à signer ladite convention.
- **Donation** – Lors de la séance du 6 juillet 2021, le conseil municipal avait autorisé M. Emmanuel Elgoyhen à signer l'acte de donation des parcelles de l'indivision Faure / Aureille / Romey / Bonhomme. La date de la signature était fixée au 22 décembre, et il était indisponible. Le conseil municipal a donc mandaté Mme Martine Guérin pour signer l'acte de donation.
- **Devis Chubb** – Suite à la visite sur place des entreprises intervenant pour les travaux de la salle intergénérationnelle et une discussion avec les services de secours, il est apparu qu'il manquait des appareils de détection. Mme le maire donne lecture du devis d'un montant de 20 495.94 € HT. Après délibération, le conseil municipal l'autorise à signer ce devis.
- **Tarif des téléskis** – Le ski club demande que le fil neige ne soit pas payant. En effet, le fil neige est un produit d'appel pour les familles qui peuvent faire faire les premiers pas à leurs enfants avant de passer au téléski, de plus un forfait oblige aussi à mettre un perchman presque en permanence et il faudrait imprimer un nouveau forfait.  
Le conseil municipal abroge donc la délibération du 14 octobre 2021 et décide de nouveaux tarifs pour la saison 2021-2022 (cf compte rendu pour le détail).
- **Séances de ski** – L'école du Coucourou (la Balme) demande à effectuer 6 séances de ski de fond en janvier et février 2022. Le montant sollicité s'élève à 504 euros, soit le coût des 6 séances du moniteur d'encadrement.  
L'école du village, elle, demande à effectuer 6 séances de ski alpin en janvier et février 2022. Le montant sollicité s'élève à 840 euros, soit le coût du fonctionnement des téléskis.  
Le conseil municipal a décidé de verser les subventions demandées, après présentation des factures et au prorata des séances effectuées, sachant qu'il n'est subventionné que 6 séances, aux coopératives scolaires.
- **Vérification des aires de jeu** – Il y a lieu de passer un contrat pour la vérification de nos aires de jeux. Après consultation Mme le maire a proposé le devis d'Alpes Contrôles et en donne lecture. Le conseil municipal a ensuite autorisé Mme le maire à signer le contrat de vérification.



## Club nordique

C'est sous un beau soleil que le club nordique a démarré début janvier. Les séances ont lieu les samedis, en alternance entre Presles et Rencurel, et ont réuni une quarantaine d'inscriptions. Au programme : apprentissage du ski alternatif ou du skating sur les pistes des Coulmes, et jeux à skis pour apprendre à maîtriser la glisse ! Les sessions sont encadrées par des moniteurs mis à disposition par l'intercommunalité et des bénévoles de Rencurel. Les après-midis se terminent autour d'un goûter convivial.



## Ski alpin

*C'était  
le mois  
dernier*

Les mini-stages enfants de ski alpin ont pu débuter le samedi 15 janvier sous un soleil magnifique. Cette année, 18 enfants sont inscrits en débutants et 17 en première étoile.



## Intempéries du 29 décembre



Notre département a connu le mercredi 29 décembre un phénomène météorologique intense et vigoureux. D'après l'agence Météo France de Saint-Martin-d'Hères, le dernier épisode de cette importance remonte à décembre 1991 !

En effet, après des chutes de neige conséquentes début décembre, nous avons été soumis à un radoucissement notable. Conjugué aux fortes pluies -entre 100 et 120 mm en quelques heures- et à une fonte des neiges accélérée, le phénomène a conduit à une augmentation du débit d'eau en rivière, une concentration des écoulements, une saturation des réseaux d'eaux et des exutoires sur voies.

La situation a d'ailleurs nécessité, par mesure de sécurité, la fermeture des gorges de la Bourne entre la Balme et Villard de Lans.

La commune, comme beaucoup d'autres, a été impactée, principalement à trois endroits :

- route des Pourrois : affaissement sur 25m de long de part en part de la route ;
- route de la Barbière : affaissement d'une partie de la place de retournement ;
- rue du Becha : trou sur la chaussée.

En attendant des jours meilleurs qui permettront une remise en état en bonne et due forme, des mesures conservatoires ont été prises afin de limiter les contraintes occasionnées.



Les prochaines élections présidentielles auront lieu le 10 avril 2022 pour le premier tour, et le 24 avril pour le second. Personne ne sait actuellement si le contexte sanitaire aura un impact sur le scrutin et son déroulement. Ce qui est certain en revanche, si vous souhaitez y participer, c'est qu'il existe une date butoire pour s'inscrire sur les listes électorales et qu'il y a un protocole à suivre si vous voulez opter pour le vote par procuration.

### Inscription sur les listes électorales

Pour voter aux prochaines présidentielles, vous avez **jusqu'au mercredi 2 mars** pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)), **ou jusqu'au vendredi 4 mars** si vous le faites via formulaire papier.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de Rencurel si vous êtes dans l'un des cas suivants :

- 👉 C'est la commune de votre domicile
- 👉 Vous y êtes soumis aux impôts locaux depuis au moins 2 ans
- 👉 C'est la commune de votre résidence en continu depuis au moins 6 mois
- 👉 Vous avez obligation d'y résider en tant que fonctionnaire
- 👉 C'est une commune où vous êtes gérant / associé majoritaire / unique d'une société inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.
- 👉 Vous êtes hébergé chez un proche ou un ami domicilié dans la commune.

### Vote par procuration

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais en pratique l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps. Il vaut donc mieux s'y prendre une bonne semaine, dernier délai, avant le scrutin.

L'électeur et celui qui votera à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune.

Un électeur ne peut pas se voir confier plus de deux procurations.

Enfin la **procuracion n'est valable qu'un an au maximum** : pensez qu'il y aura également des élections législatives les 12 et 19 juin 2022 !

La démarche s'effectue en remplissant un formulaire, soit en ligne, soit sur place (hôtel de police ou palais de justice) ; puis, dans tous les cas, il faudra se présenter au tribunal d'instance de sa résidence ou de son lieu de travail, ou dans n'importe quel commissariat de police ou n'importe quelle brigade de gendarmerie, avec ce formulaire dûment rempli ainsi que les pièces jointes demandées.

### Reprise de la P'tite pause : bilan des premiers mois



Un peu plus de 2 mois après la réouverture du commerce, nous sommes allés à la rencontre de Michèle et Benoît, histoire de connaître leur ressenti et de faire un premier bilan de leur installation.

Ils nous ont confié avoir été très bien accueillis par les habitants (gloire à nous !) et n'avoir globalement pas eu de problème, ni de contretemps (en dehors d'une petite panne ou deux).

Au registre des bémols, il y aurait bien leur site internet qui pour l'instant est mis entre parenthèses, ou le menu de la cuisine, encore limité. Mais tout se met en place correctement et prend, selon les dires de Michèle, "un bon rythme de croisière".

Du fait qu'ils ne résident actuellement pas sur la commune, les horaires, notamment ceux de fermeture, semblent difficilement modifiables.

Pour rappel, la P'tite pause est ouverte en continu :

- 🌻 lundi de 7h00 à 20h00
- 🌻 mardi de 7h00 à 20h00
- 🌻 fermeture le mercredi
- 🌻 jeudi de 7h00 à 20h00
- 🌻 vendredi de 7h00 à 21h00
- 🌻 samedi de 7h00 à 21h00
- 🌻 & dimanche de 7h00 à 14h00

Et si vous avez connaissance d'une maison à louer sur la commune, avec un petit jardin idéalement (ils ont des animaux), n'hésitez pas à les contacter au 04 76 38 11 93 ou par courriel à [michele@blaszkewiz.fr](mailto:michele@blaszkewiz.fr).

## Arnaques aux cartes grises en Isère

Le point  
sur...

Nous vous rappelons que l'intégralité des demandes liées à la carte grise est à effectuer sur internet en passant par le site officiel [www.immatriculation.ants.gouv.fr](http://www.immatriculation.ants.gouv.fr) et **uniquement** par cette adresse ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture. Attention : certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces démarches. Ces sites trompeurs proposent généralement de les réaliser pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais " d'assistance en ligne ", de " traitement du dossier " ou encore de " tâches administratives automatisées ".

Or, sur le site officiel de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), les démarches sont gratuites. Informez vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise tutoriel. En cas de perte de votre carte grise, de vol ou de détérioration, il faut effectuer une demande de duplicata sur [www.immatriculation.ants.gouv.fr](http://www.immatriculation.ants.gouv.fr), et seul le titulaire de la carte grise est habilité à faire cette demande, soyez prudents !

## Nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Vercors

Le Parc Naturel Régional du Vercors travaille toujours à se doter d'une nouvelle charte, son projet de territoire. C'est un moment essentiel pour notre avenir puisque c'est sur sa base que l'État décidera du renouvellement de notre classement « Parc naturel régional ». Sur le site du parc, il est possible d'apprécier les lignes de force et de connaître les actions qui en découleront sur le territoire de 2023 à 2038 ! L'année 2022 doit voir les délibérations des collectivités adhérentes (Région Auvergne-Rhône-Alpes, départements, EPCI, communes déjà adhérentes et communes du périmètre de révision, villes-portes).

Pour plus de renseignements, vous tenir informés, ou éventuellement lire la charte actuelle (valable de 2008 à 2023), rendez-vous sur le site [www.parc-du-vercors.fr](http://www.parc-du-vercors.fr).



2008-2020  
La charte du Parc du Vercors

## Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous recherchez un emploi, une orientation professionnelle ou une formation ? N'hésitez plus à prendre rendez-vous avec la Mission Locale au 04 76 38 83 42. Vous serez reçu par une conseillère avec toutes les précautions sanitaires obligatoires. Vous pouvez vous préinscrire directement sur le site internet : [www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr](http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr)

La Mission Locale peut vous aider à repérer les offres d'emploi qui vous intéressent, présenter votre candidature, rédiger votre CV et préparer vos entretiens d'embauche, rencontrer des professionnels dans tous les domaines, découvrir des métiers et des secteurs d'activité, vous expliquer ce qu'il faut savoir sur les différents contrats (CDI, CDD, intérim, apprentissage...). Vous souhaitez vous former ? Poussez la porte de la Mission Locale et vous trouverez un partenaire pour construire votre projet professionnel, une possibilité d'effectuer des stages pour confirmer votre futur métier, un conseiller pour vous accompagner à financer votre formation (Etat, Région, OPCO...) Vous recherchez des solutions pour votre vie quotidienne ? La Mission Locale peut vous accompagner là où vous en avez besoin : logement, santé, mobilité, coup de pouce financier pour accéder à l'autonomie, justice. Vous souhaitez vous engager (bénévolat, engagement citoyen, service civique) ?

Une seule adresse pour entrer dans la vie active :  
Mission Locale « Jeunes » Saint-Marcellin Vercors Isère  
Maison de l'Intercommunalité  
9 rue du Colombier à Saint-Marcellin  
[contact@mlj-smvi.fr](mailto:contact@mlj-smvi.fr)





Depuis le jeudi 16 septembre 2021, nous avons repris notre activité, longtemps interrompue pour cause de covid. Nous avons dû procéder à quelques ajustements dans la distribution des rôles, pour cause de santé ou de mutation professionnelle. À ce jour (jeudi 13 janvier 2022), notre troupe est à peu près stabilisée et nos répétitions fonctionnent à plus ou moins plein régime !! Cette année, nous profiterons de surcroît des talents choraux de Niamh Glénat, de Jean-Christophe Dye et de Michel Fontaine ( comédien, chanteur, de la Compagnie de la Cyrène à Saint Martin en Vercors). Nous espérons être prêts... d'ici fin juin...

Notre troupe se compose de 9 comédiennes, 4 « anciennes » : Danièle Faure, Edith Faure, Véronique Fanjas, et Jacotte Repellin ; et 5 « nouvelles » : Nelly Guérin, Carla Palomino Rocco et, de la Chapelle en Vercors, Laurence Caillou, Patricia Farcasse, et Martine Lainé.

Mise en scène : Nicole Bouet.

Nous préparons *La maison de Bernarda*, de Federico Garcia Lorca, grand dramaturge espagnol (fusillé en 1936 par les Franquistes) : pièce tragique, en 3 actes ; un huis clos domestique, en milieu rural : une mère tyrannique qui profite de la tradition ancestrale du deuil pour cloîtrer ses 5 filles. Ce milieu fermé où règnent les désirs refoulés, les frustrations, est une véritable poudrière et ce qui doit arriver arrivera...



Logo : Gilles Repellin

Représentation de *Par la fenêtre ou pas*



Pour rappel, **Le P'tit Théâtre du Chat'Limont** est une troupe amateur créée en janvier 2013 à La Balme de Rencurel, et chaleureusement accueillie par l'association **Domichat** de Rencurel.

Depuis sa création, la troupe a joué :

*Par la fenêtre ou pas*, de Pierre Notte (huis clos dans un train un peu fou embarqué pour Venise)

*Le petit ordinaire*, de Jean-Pierre Siméon (médiocrités et bassesses en tous genres)

*Ouvrage de dames*, de Jean-Claude Danaud (vengeances féminines très inventives contre la violence masculine)

*Turbulences et petits détails*, de Denise Bonal (les coulisses caustiques d'un mariage à la campagne)

*La cantatrice chauve*, d'Eugène Ionesco (chef-d'oeuvre du théâtre de l'absurde, sur le vide abyssal des conventions sociales)

*Tous mes rêves partent de gare d'Austerlitz*, de Mohamed Kacimi (des femmes en prison réinventent la liberté et l'amitié grâce au théâtre)



Représentation de *La cantatrice chauve*

Toutes pièces d'auteurs contemporains, aux textes forts, drôles, voire hilarants mais aussi poignants, sensibles, éveilleurs de songes et de questions.

Ajoutons à cette liste :

*Madame Marguerite*, de Roberto Athayde, monologue de 1h30 joué par Nicole Bouet (une institutrice de CM2 prépare ses élèves à l'entrée en sixième de façon fort peu conventionnelle...), et 3 pièces / section jeunes : *Le petit prince*, de Saint Exupéry, *La table ronde ou quand est-ce qu'on graal* (d'après le film *The Holy Graal* des Monty Python) *Histoires à lire debout*, de Jean-Paul Alègre (la révolte de livres qu'on veut censurer), le tout avec de superbes costumes conçus et réalisés par Mireille Glénat.

À un de ces jours donc, amis spectateurs.  
Nous serons infiniment heureux-ses de vous retrouver !

— Nicole Bouet

## Compétitions de ski

Pour les amateurs de ski, l'agenda est chargé dans le Vercors en février :

- Initiation au télémark avec prêt de matériel gratuit pour essayer la discipline, le **dimanche 6 février**, à la station du col du Rousset à St-Aignan.
- Ski'o, course d'orientation à ski, le **samedi 5 février** à Herbouilly, le **dimanche 6 février** à la station de Font d'Urle / Chaud Clapier. Renseignements sur [www.valence-sports-orientation.fr](http://www.valence-sports-orientation.fr).
- Course de la Royale, le **dimanche 13 février** à Bois Barbu (Villard-de-lans).
- Course de ski de fond Challenge Joel Mouton, le **dimanche 13 février** à Bois Barbu (Villard-de-Lans).

## LA ROYALE

11<sup>e</sup> édition

JOUR MOIS ANNÉE

**13 02 22**

DÉPART DOMAINE NORDIQUE  
BOIS BARBU - VILLARD DE LANS



## Audition publique de l'orchestre de l'EMI4M

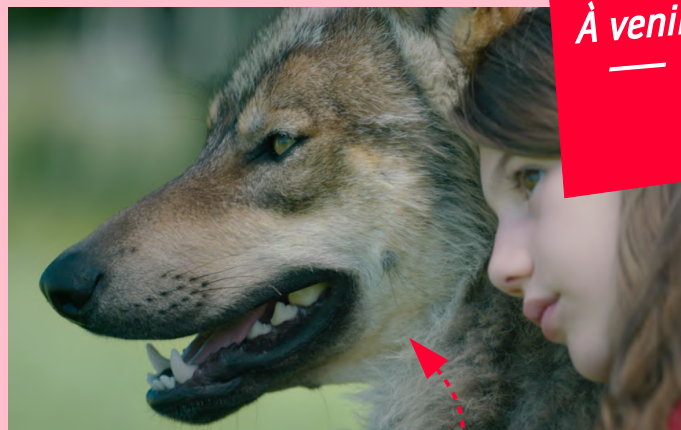
La Coupole (Villard-de-Lans), **lundi 14 février** à 18h30, audition publique gratuite des ensembles de l'école de musique avant leur participation au festival européen des jeunes orchestres au Luxembourg. Orchestre symphonique de 40 jeunes musiciens de 10 à 17 ans qui interpréteront essentiellement des musiques de film.

## Conférence " Qu'est-ce-que la souveraineté ?"

En collaboration avec la Société Alpine de Philosophie, Thomas Boccon-Gibod : maître de conférence à l'université Grenoble Alpes en philosophie du droit, des normes et des institutions. " La souveraineté occupe une place importante dans le débat public actuel : la crise du covid a accéléré une tendance qui était déjà nette depuis plusieurs années, comme le Brexit l'a illustré de manière spectaculaire. Mais que signifie exactement cette notion séculaire, et que peut-elle réellement apporter à la démocratie aujourd'hui, dans le contexte d'une interdépendance européenne et mondiale ?"

**Vendredi 11 février** à 18h, Résidence Notre Dame des Neiges (244 rue du lycée Polonais, Villard-de-Lans).

À venir



## Cinéma à St-Martin-en-Vercors

Trois séances sont programmées ce mois-ci :

- **Tous en scène 2**, animation – comédie musicale, qui sera projetée **mercredi 16 février** à 18h30, à la salle des fêtes. (tarif normal 6,50€ / tarif réduit 5,50€)
- **Mystère**, de Denis Imbert (photo), est quant à lui programmé le **vendredi 25 janvier** à 18h30, tout comme :
- **La Croisade**, de et avec Louis Garrel, toujours à la salle des fêtes, mais à 20h30 cette fois. (tarif normal 6,50€ / tarif réduit 5,50€ / groupe 4,50€ / scolaire 4€ / pass sanitaire demandé à partir de 12 ans)

Renseignements sur [www.vercors-drome.com](http://www.vercors-drome.com)

## Distribution de mimosa

Voilà qui est suffisamment insolite pour qu'on le signale dans nos colonnes : le **samedi 19 février** à 16h30 au Balcon de Villard et le **dimanche 20** à 11h00 sur le parvis de l'office de tourisme de Villard-de-Lans, aura lieu une grande distribution gratuite de mimosa en provenance de Cavalaire.

## Spectacle enfant " On marche sur la tête"

La Coupole (Villard-de-Lans), **mercredi 9 février** à 18h. Un concert aux chansons pop efficaces et bien ouvragées qui s'interroge sur le quotidien, sur ces petits riens qui font tout. Un joyeux univers sans tabou. Pass sanitaire obligatoire. Libre participation. Recette reversée à l'association Petits Princes.



### Soucis mécaniques...

Changement de vitesse compliqué... transmission bruyante... craquements inhabituels lors du passage de vitesse, tels ont été les symptômes présentés par le FASTRACK de la commune.  
Diagnostic sans appel : la boîte de vitesse est bien mal en point.

À ce jour, malgré de nombreuses relances, aucun interlocuteur n'est en mesure de nous proposer de solutions (réparation ou échange standard). Le FASTRACK, qui sera fini de payer fin 2023, est donc pour le moment hors service.  
Cette panne prolongée est plus qu'handicapante, car si l'entreprise en charge du déneigement a mis à notre disposition un véhicule de remplacement, nous nous retrouvons dans l'incapacité de gravillonner nos routes comme habituellement.



### Recherche de location

J'ai débuté mon activité de balade en meute / garde à domicile / éducation canine il y'a seulement 3 semaines, et les demandes explosent, surtout en terme de garde : quatre à cinq demandes par jour ! Du coup, je cherche une maison avec ou sans terrain en location (recherche d'achat au plus vite par la suite), même avec un loyer élevé, et qui, bien sûr, accepterait les chiens. J'aménagerai une pièce spécifique pour les loulous.  
Secteur : Autrans / Méaudre / **Rencurel** / Villard-de-Lans / Lans-en-Vercors et surtout St-Julien-en-Vercors / St-Martin-en-Vercors. J'étudierai toutes les propositions.  
Contactez Benoît Macon en lui envoyant un message sur [www.facebook.com/benoitmacon](http://www.facebook.com/benoitmacon).



### Made In Vercors

La mairie et le Sou des Écoles de Rencurel ont choisi " Made in Vercors " pour leurs commandes de chocolats et de box cadeau de fin d'année.  
Un immense merci à tous pour votre confiance !  
" Made in Vercors " aura un an en mai 2022, c'était une belle occasion de faire connaître ma petite entreprise et de partager mon amour des produits locaux. Je vous souhaite une belle année 2022 sous le signe de la solidarité et de la fraternité.

Angéline Guérin

### Location de terrain

Recherche un terrain à louer pour réaliser un stage de yoga en bord de Bourne en juin. Au calme, avec un accès à la rivière, il faudrait pouvoir y poser 3 tentes. Contactez Stéphanie Marsura au 06 82 33 74 85 ou [masophroyoga@outlook.fr](mailto:masophroyoga@outlook.fr)

### Location de garage

Bonjour, je recherche un garage à louer, à Rencurel ou dans les environs. Prix fixé par le loueur.  
Pas sérieux s'abstenir.  
Cordialement.  
Contactez M. David Romano par téléphone au 06 46 02 32 21 ou écrire à : [daviddero@gmail.com](mailto:daviddero@gmail.com)

### Repair café

Vous avez un appareil en panne, outil à main, électroménager, électroportatif...? Prenez RDV dans un week-end pour venir le réparer gratuitement !  
Contact 06 78 12 61 33

### Infos pratiques

Horaires de l'agence postale  
Du lundi au samedi  
De 9h30 à 12h

Horaires de la bibliothèque  
Mardi de 17h30 à 18h30  
Mercredi de 14h30 à 16h30

La mairie est ouverte  
Lundi de 13h30 à 17h  
Mardi de 13h30 à 16h  
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat  
615, rue de la mairie  
38680 Rencurel  
04 76 38 97 48  
[rencurel.mairie@orange.fr](mailto:rencurel.mairie@orange.fr)

Conseillers municipaux  
07 84 38 89 73  
[contact.rencurel@orange.fr](mailto:contact.rencurel@orange.fr)

Prochain conseil municipal  
mercredi 16 février à 18h

Participer à l'air du temps  
Demande/livraison d'article → 13/02

Le Tichodrome  
[www.le-tichodrome.fr](http://www.le-tichodrome.fr)  
04 57 13 69 47

Le marché de la Bourne  
Tous les samedis matin  
au parc de la Balme de Rencurel